

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 5 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le cinq juillet 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean CHEVASSUT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29/06//2017

Date d'affichage : 29/06/2017

Sont présents : Mesdames et Messieurs Christophe DENIS, Pascal GERMAIN, Vincent RAPET, Jean CHEVASSUT, Virginie LEGER, Ludovic BELIN, Françoise PONNELLE, Gilles ARPAILLANGES, Rémi ROLLIN, Christine GRUERE-DUBREUIL, Mme Sandrine POTHIER-THIELY

Secrétaire de séance : Pascal GERMAIN

oOoOoOoOo

1°) Ecole : projet de transformation en espace théâtral – Convention avec le Conseil Régional

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que suite à la délibération en date du 8 février 2016 n° 08/16, il a été convenu de signer une convention avec le Conseil Régional afin de prévoir un projet de création d'un espace théâtral. La présente convention avait pour objet de définir le cadre ainsi que les modalités de l'engagement réciproque de la région et du bénéficiaire dans la réalisation de l'opération.

En raison de l'évolution du projet et des impératifs extérieurs sur le déroulement du projet, il s'avère nécessaire de prolonger la convention pour une durée de deux ans afin de maintenir notre engagement réciproque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ Accepte de reconduire la convention avec le Conseil régional
- ⇒ Autorise le Maire à signer les documents nécessaires au dossier

2°) Espaces verts & fleurissement de la Commune

Le Maire a souhaité l'intervention de la Société Racines & Cultures afin de présenter les projets actuels et futurs d'embellissement de la commune.

Le Maire rappelle qu'un travail de réflexion est mené depuis le début de l'année avec la Société dont l'objectif est d'avoir une critique constructive sur l'occupation des espaces verts existants.

Le responsable de la Société :

- ⇒ informe préalablement que des stratégies de mise en valeur des espaces verts seront établies en fonction des secteurs afin :
 - Mettre en valeur notre patrimoine
 - Mieux structurer les espaces actuels
 - Rationnaliser le travail des cantonniers
 - S'adapter aux nouvelles normes environnementales
 - Définir les axes de fleurissement
- ⇒ présente la première tranche engagée depuis le mois de mai
- ⇒ développe les projets futurs en proposant des axes

Le Maire rappelle que le Conseil validera les choix et orientations de la Société suivant la présentation d'un devis.

3°) Réfection du terrain de Hand

Pascal Germain informe le Conseil que suite aux différentes propositions de changement du revêtement du sol du terrain de Hand, le Club de Hand ne retient aucune solutions en dehors du revêtement actuel.

Aussi, afin de clôturer cette étude, le Conseil décide de choisir le devis de l'entreprise France Réalisations relatif à une régénération de l'enrobé actuel pour un montant de 5 100 € TTC.

4°) Réfection des douches

Le Conseil souhaite la réfection des douches situées dans l'espace du bâtiment de l'école en raison de la vétusté des installations. Une demande d'actualisation du devis sollicité en 2016 sera demandée avant validation.

5°) ONF

Le Maire donne lecture du compte rendu concernant la réunion qui a eu lieu sur le terrain en présence de Mr Daknoff, technicien ONF et des membres du Conseil le 29 juin dernier.

Cette réunion a permis d'échanger sur différents dossiers en cours.

6°) Plateau de Frétille

Le Plateau de Frétille faisant l'objet d'une fréquentation de plus en plus importantes, il en découle des nuisances répétées : nuisances sonores, propreté du site...

Le Maire précise que le règlement du Plateau de Frétille est affiché sur les lieux.

Le Conseil souhaite une réflexion mais reste dans l'interrogation sur la protection de cet espace naturel remarquable ouvert à tous.

7°) Entretien du Lavoir & de la Mère Fontaine

Le Maire rappelle qu'il s'avère très difficile de trouver des solutions pour maintenir une eau propre en raison des nouvelles normes environnementales interdisant l'utilisation du clore et autres. Le Conseil souhaite réfléchir pour assainir les bassins par un retour des sources perdues ou obstruées.

Fait et délibéré